

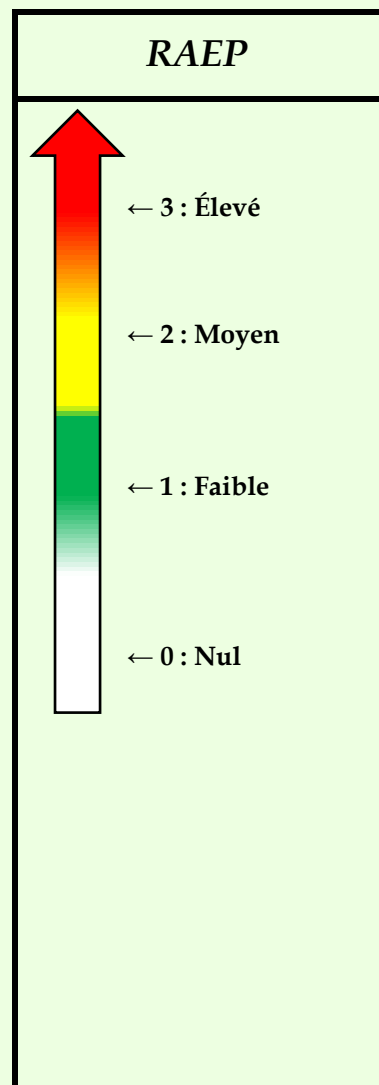
INFORMATION SUR LE RAEP - Ville de BORDEAUX

Édité le 16 juin 2023



Mail à : Bulletins Bordeaux et Nouvelle-Aquitaine

	DÉSIGNATION	QUANTITE	RAEP	EVOLUTION
Taxon dominant :	Graminées	277	3	0
Taxons Secondaires :	Urticacées	141	1	0
	Plantain	94	1	0
	Chêne	68	1	0
	TOTAUX POLLENS	732		



RAEP Global :

3

(Risque d'Allergie lié à l'Exposition aux Pollens)

Commentaire : Le risque d'allergie sera maximal pour les pollens de graminées qui seront bien présents dans l'air surtout lors des journées chaudes et bien ensoleillées. Le risque d'allergie sera plus faible pour les pollens de chêne, plantain, oseille, urticacées, olivier, tilleul et châtaignier.

Analyses réalisées à l'aide de l'ARS d'Aquitaine-délégation territoriale de Gironde

RESEAU NATIONAL DE SURVEILLANCE AEROBIOLOGIQUE

Tél : 33 (0)4 74 26 19 48
E-mail : rnsa@rnsa.fr - Site : www.pollens.fr